Notre commune ne possède pas de médiathèque, mais sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, vous trouverez 15 médiathèques.

Ensemble elles forment le réseau Passs'thèque, qui mutualise un catalogue commun de documents (livres, CD, DVD, ressources numériques, etc) assure leur prêt et propose également de nombreuses animations...

Les 15 médiathèques se situent dans les communes de Chatte, Chevrières, Cognin les Gorges, Pont en Royans, Poliénas, Rencurel, Saint Antoine l'Abbaye, Saint Gervais & Rovon, Saint Hilaire du Rosier, Saint Just de Claix, Saint Marcellin, Saint Quentin sur Isère, Saint Romans, Vatilieu, Vinay.

Le réseau Pass'thèque

La médiathèque fait partie du réseau Pass'thèque qui rassemble les 15 médiathèques du territoire.
L'union fait la force ! Et cette union profite aux abonnés du réseau Pass'thèque.

- La carte unique et gratuite, leur permet d'accéder à l'ensemble des médiathèques du réseau.
- Le catalogue commun de plus de 120 000 références, leur permet d'élargir leur horizon de connaissances

Les 15 médiathèques du réseau Pass'thèque

Obtenir la carte unique et gratuite

Une seule carte est nécessaire pour accéder et emprunter des documents dans les 15 médiathèques du réseau.
Et en plus, elle est gratuite !

Pour obtenir votre carte Pass'thèque, rendez-vous dans la médiathèque de votre choix, et dîtes :
"Bonjour, je voudrais une carte Pass'thèque, s'il vous plaît."

Le catalogue commun

Faire réseau, c'est aussi mettre en commun ses ressources pour que tous les abonnés en profitent.
Les 15 médiathèques du réseau Pass'thèque partagent un catalogue commun contenant plus 120 000 références (livres, CD, DVD, ressources numériques, etc.).
Et lorsqu'un document est stocké dans une autre bibliothèque, que celle où un abonné peut avoir ses habitudes, le livre peut venir à l'abonné s'il en fait la demande.

La mutualisation du catalogue commun a de multiples effets positifs. Les médiathèques se concertent sur leur politique d'achat. Plutôt que d'avoir chacune l'exemplaire de tel livre, elles se répartisent cet achat. Et l'argent économisé permet d'acquérir d'autres ouvrages. Ainsi les abonnés disposent d'un fonds documentaire plus important.

La mutualisation et la carte unique permettent aussi à tout abonné d'emprunter et de rendre des documents dans n'importe laquelle des 15 médiathèques membres du réseau Pass'thèque.

Ainsi vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents, dont 5 DVD (max), pour un mois.

Un petit truc en plus !

Avec la carte unique et gratuite du réseau Pass'thèque, les abonnés ont accès à des ressources en plus de celles fournies par le catalogue commun.

- Accès à l'offre Arte VOD.
- Accès à Tënk, la plateforme du cinéma documentaire.
- Accès à des centaines de titres de presse.
- Accès à des méthodes et cours d'apprentissages.
- Et même accès à de la musique.

Ces accès supplémentaires sont possibles grâce au soutien de la médiathèque départementale de l'Isère.

Accéder au catalogue commun